



MASTER

MENTION

Droit privé

PARCOURS-TYPE

Contrats et responsabilité des professionnels



ÉCOLE de DROIT
de TOULOUSE

Code RNCP : 38206

120 crédits - 4 semestres

Masters École de droit de Toulouse : en savoir +

RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES :

Mention :

Jérôme JULIEN, Professeur des universités

Parcours-type :

Céline MANGEMATIN, Professeure des universités
Bérénice de BERTIER -LESTRADE, Maître de conférences



Formation initiale

Formation continue

Formation ouverte à distance

Formation en alternance

PRÉSENTATION

Les semestres 1 et 2 offrent une formation complète dans le domaine du droit privé tout en proposant un haut niveau d'exigence scientifique. Les enseignements sont organisés autour de matières obligatoires de droit civil, droit pénal, procédures, droit international privé, et de matières optionnelles (techniques ou destinées à renforcer la culture juridique générale de l'étudiant).

Les semestres 3 et 4 apportent de solides connaissances théoriques et opérationnelles permettant d'envisager une large gamme de métiers.

Ils ont pour vocation :

- De permettre aux étudiants d'acquérir des connaissances théoriques et pratiques afin qu'ils puissent facilement devenir « opérationnels ».
- De permettre aux étudiants qui le souhaitent de poursuivre des recherches théoriques, commençant par la rédaction d'un mémoire, mais pouvant ensuite donner lieu à une thèse. Les secteurs d'emploi concernés sont vastes. En effet, les questions liées à la rédaction de contrats et à la responsabilité y afférente, ou à la responsabilité des acteurs de la vie économique dans leurs activités professionnelles, concernent tous les secteurs d'activité envisageables. A cela s'ajoute que le développement des logiques indemnitaires pousse à un accroissement des contentieux en responsabilité, notamment à l'égard des professionnels du tertiaire, c'est-à-dire les prestataires de services. L'exemple actuel des actions en responsabilité contre les intermédiaires financiers (conseils financiers, courtiers en assurance et banque) en est une illustration.

COMPÉTENCES ET MÉTIERS VISÉS

COMPÉTENCES :

- Acquérir une solide culture juridique en approfondissant et en complétant les connaissances dans les matières fondamentales au niveau 1 (comme droit des contrats spéciaux, droit pénal, droit international privé, droit processuel, droit patrimonial de la famille...), par l'acquisition de nouvelles compétences au niveau 2, en droit interne, international et comparé, ainsi que sur des thématiques spécifiques ;
- Repérer dans un texte les concepts fondamentaux du droit, les analyser et les mettre en perspective (nationale, supranationale, historique) ;
- Opérer une correcte qualification juridique et déterminer ses implications ;
- Identifier les modes de résolution des conflits (judiciaire ou alternatifs, notamment par la création d'un cours de Modes alternatifs de règlement des conflits au niveau 1).

MÉTIERS VISÉS : les débouchés professionnels sont variés ; Avocat-conseil exerçant tant en structure individuelle qu'en cabinet, que celui-ci soit traditionnel ou « d'affaires » ; Organisation professionnelle de type privé ou public ; Services juridiques d'une entreprise.

CANDIDATURE EN PREMIÈRE ANNÉE DE MASTER

Le dépôt des candidatures s'effectue sur la plateforme nationale *Mon Master* : <https://www.monmaster.gouv.fr/>

CANDIDATURE EN SECONDE ANNÉE DE MASTER

Accès de plein droit : étudiant ayant validé le master 1 même mention même parcours-type à l'École de droit de Toulouse.

Accès par commission d'admission : Dans tous les autres cas (réorientation de mention et/ou de parcours, changement d'établissement), sur avis de la commission pédagogique. Dossier de candidature à transmettre : <https://www.ut-capitole.fr/accueil/formations/candidater-et-sinscrire/admissions/>

CONTACTS

UNIVERSITÉ TOULOUSE CAPITOLE

2 rue du Doyen Gabriel Marty
31042 Toulouse Cedex 9
Tél. : 05 61 63 35 00

ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Bureaux UT handicap :
Bureaux AR 29 et 31 - bâtiment Arsenal
Courriel : handicap@ut-capitole.fr
Tél. : 05 61 63 35 28 ou 37 05 / 05 34 45 61 33

SCOLARITÉ : POLE MASTER DROIT

Première année de master :
Bureau : AR 123 (Bâtiment Arsenal)
Courriel : pmd01@ut-capitole.fr
Tél. : 05 61 63 36 99
Seconde année de master :
Bureau : AR 135 (Bâtiment Arsenal)
Courriel : pmd07@ut-capitole.fr
Tél. : 05 61 63 37 75

ORIENTATION - INSERTION - STAGES

SOIP - SERVICE D'ORIENTATION ET
D'INSERTION
PROFESSIONNELLE
Palier 1^{er} étage -Bâtiment
Arsenal
Courriel : soip@ut-capitole.fr
Tél. : 05 61 63 37 28



PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

SEMESTRE 1 – 195h CM + 40h30 TD	SEMESTRE 2 – 195h CM + 40h30 TD
<p>UE Matières obligatoires S1 (4 matières) – 132h CM + 27h TD - Contrats civils et commerciaux 1 – 33h CM + 13h30 TD 1 matière renforcée au choix : - Droit processuel – 33h CM + 13h30 TD - Droit international privé 1 – 33h CM + 13h30 TD - Droit pénal spécial 1 – 33h CM + 13h30 TD 2 matières non renforcées (différentes de la matière renforcée déjà choisie) : - Droit processuel – 33h CM - Droit international privé 1 – 33h CM - Droit pénal spécial 1 – 33h CM UE Matières optionnelles S1 (2 options au choix) : - Droit des assurances* – 30h CM - Philosophie du droit – 30h CM - Histoire de la justice – 33h CM - Droit du financement des entreprises – 33h CM - Droit privé comparé – 30h CM - Droits des sûretés – 30h CM - Modes alternatifs de règlement des - différends * – 30h CM UE Langue vivante S1 (1 choix valable pour l'année) : - Anglais, Espagnol, Allemand ou Italien – 13h30 TD</p>	<p>UE Matières obligatoires S2 (4 matières) – 132h CM + 27h TD 2 matières renforcées au choix : - Contrats civils et commerciaux 2 – 33h CM + 13h30 TD - Procédure civile approfondie – 33h CM + 13h30 TD - Procédure pénale approfondie – 33h CM + 13h30 TD 2 matières non renforcées (différentes des matières renforcées déjà choisies) : - Contrats civils et commerciaux 2 – 33h CM - Procédure civile approfondie – 33h CM - Procédure pénale approfondie – 33h CM - Droit patrimonial de la famille – 33h CM UE Matières optionnelles S2 (2 options au choix) : - Droit international privé 2 – 30h CM - Droit des entreprises en difficultés – 33h CM - Procédures civiles d'exécution – 30h CM - Droit pénal spécial 2 – 33h CM UE Langue vivante S2 (même langue que celle choisie au S1) : - Anglais, Espagnol, Allemand ou Italien – 13h30 TD</p>

* Certaines matières sont susceptibles d'être dispensées en partie en distanciel asynchrone (dispositif hybridation ou dispositif d'innovation pédagogique)

SEMESTRE 3 – 248h CM	SEMESTRE 4 – 20h CM
<p>UE Enseignements fondamentaux – 65h CM - Contrats internes – 10h - Contrats internationaux – 10h - Droit européen des contrats – 10h - Contrats spéciaux et responsabilité en droit comparé – 10h - Théorie générale des responsabilités professionnelles – 15h - Rédaction des contrats internes et internationaux – 10h UE Enseignements complémentaires – 58h CM - Contrats du commerce électronique – 10h - Responsabilités spéciales des professionnels – 18h - Contrats spéciaux – 10h - Modes alternatifs de règlements des conflits – 20h UE Séminaires professionnels – 125h CM Responsabilité des professionnels du droit – 11h CM Pratiques contractuelles internationales et contrats spécifiques – 74h CM : - Pratique de l'arbitrage commercial – 10h - Nouvelles pratiques contractuelles – 10h - Secteur spatial – 4h - Secteur de la santé – 5h - Secteur des transports – 6h - Baux civils et commerciaux – 17h - Contrats et responsabilités en droit bancaire et financier – 10h - Contrats de travail – 6h - Contrats publics – 6h Risques et assurances – 20h : - Assurance de responsabilité – 5h - L'assurance outil de la gestion des risques – 5h - Techniques d'assurance – 5h - Assurances de l'entreprise – 5h Conférences – 20h</p>	<p>UE Orientation – 20h CM - Module insertion professionnelle – 6h CM - Méthodologie du mémoire et du rapport de stage – 7h30 CM - Tutorat – 6h30 CM - 1 voie au choix : ■ Voie professionnelle : stage (2 mois minimum) et rédaction d'un rapport de stage. OU ■ Voie recherche : rédaction et soutenance du mémoire de recherche. L'étudiant définit un projet de recherche avec le responsable de la spécialité et suit les séminaires de formation à la recherche documentaire et de raisonnement juridique. Le succès à l'examen permet de s'inscrire en Doctorat après acceptation du sujet par le Directeur de thèse, avis favorable du Directeur de l'équipe d'accueil, du Directeur de l'Ecole doctorale et sur autorisation du Président de l'université.</p>